



ENREGISTREMENT DES CERTIFICATIONS AU REPERTOIRE NATIONAL DES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES

France compétences a publié en juillet 2022 un vademécum du Répertoire national des certifications professionnelles.

Un **document** qui a pour ambition de guider les organismes dans le processus d'enregistrement de leur certification professionnelle.

Il précise les attendus relatifs à l'enregistrement au RNCP d'une certification professionnelle, comprend les lignes directrices de la Commission de la certification professionnelle, et comporte des indications relevant de bonnes pratiques.

Ce vade-mecum rappelle les obligations découlant de l'enregistrement au RNCP et présente entre autres :

- les grandes notions de la certification professionnelle,
- les éléments de démonstration de l'efficience d'un projet de certification professionnelle
- les attendus en matière de construction des référentiels des certifications.

[En savoir + ...](#)